

Lionel Girardin convoqué «par erreur»

Vevey

L'invitation à représenter Vevey au Conseil intercommunal est le fait d'un courrier non transmis

La convocation adressée à Lionel Girardin pour représenter Vevey le 20 septembre dernier à l'assemblée du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera (ASR) en a étonné plus d'un. À commencer par Lionel Girardin lui-même - suspendu de sa fonction de municipal - qui n'avait pas manqué de témoigner sa surprise par e-mail au président dudit Conseil (*notre édition de jeudi*).

La syndique Élina Leimgruber se souvenait pourtant avoir été désignée au début de l'été en Municipalité pour le remplacer, une décision communiquée par courrier du 9 juillet. Sauf que le bureau du Conseil n'en avait pas connaissance mercredi. De quoi initier un début de cafouillage. Alors quid? «Il s'agit d'une erreur administrative, admet Frédéric Pilloud, directeur d'ASR. Le courrier nous est bien parvenu en juillet, mais il n'a pas été transmis au bureau.» **K.D.M.**